

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 7

Vorwort: Le retour des archives jurassiennes

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PD 4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIV^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 7 Juillet 1963

SOMMAIRE

Le retour des archives jurassiennes
L'allocution de M. Virgile Moine, président du Conseil-exécutif
La Journée des apprentis méritants du Jura — Chronique économique

Le retour des archives jurassiennes

Cliché ADIJ N° 501



Les archives de l'Ancien Evêché de Bâle, qui font partie du patrimoine national du peuple jurassien, ont regagné Porrentruy où l'Hôtel de Gléresse, rénové, les abrite désormais. En vertu de leur valeur de symbole, il était naturel que les Jurassiens demandent leur retour dans le Jura. Ce vœu, formulé par les grandes associations, figurait en tête des revendications du Comité de Moutier, qui souhaitait aussi, rappelons-le, qu'un poste de vice-chancelier romand fût créé.

C'est en présence du chancelier jurassien, M^e Hans Hof, que M. Henri Huber, directeur des Travaux publics, a remis, au début du mois, le bâtiment rénové de l'Hôtel de Gléresse à M. Virgile Moine, président du gouvernement, lequel a confié ensuite à M. André Rais, l'archiviste du Jura, les précieux documents venus des bords de l'Aar. Le hasard fait parfois bien les choses. Comme l'a souligné M. Hubert Piquerez, c'est entre Jurassiens que la cérémonie s'est déroulée.

De fait, parmi les nombreuses personnalités jurassiennes accourues, on comptait de nombreux députés et préfets ainsi que les représentants des grandes associations jurassiennes.

L'ADIJ.